



La pêche-plaisance reçoit 800 €

LOISIRS

L'association des pêcheurs plaisanciers du Cotentin, présidée par Bernard Corbet, accueillait dimanche 19 avril sur le Nauting de Chebourg, Jean Kiffer, le président de la fédération nationale des pêcheurs plaisanciers et sportifs. Créée en 1972, la fédération est présente sur l'ensemble des côtes françaises. Elle représente plus de 250 associations et près de 30 000 adhérents.

Inquiétudes

Les pêcheurs ont rappelé au président Jean Kiffer, plusieurs motifs d'inquiétude sur la pratique de leur activité de loisir, notamment sur les zones sensibles de la côte est du Cotentin, de Saint-Vaast-la-Hougue à la Baie des Veys, qui pourraient devenir des zones de non-pêche.



Jean Kiffer, président national des pêcheurs plaisanciers, a gauche, lors de la remise de quatre chèques de 200 euros

Bernard Corbet a remis quatre chèques de 200 € aux stations de la Société nationale de Sauvetage en Mer d'Urville-Nacqueville, Fermanville, Goury et Grancamp-Maisy.